



Roland Amiot
Grand Chevalier
1967-1970

« Resserrer les contrôles au niveau des dépenses du conseil et maximiser les revenus provenant des activités du Club colombien, poursuivre le travail de ses prédécesseurs en impliquant tout son conseil dans le comité en 6 points, faire connaître le travail des chevaliers dans le secteur rural en y tenant des réunions mensuelles, voilà les principales valeurs de ce grand chevalier, le frère Roland Amiot.

» Il a certes réalisé, avec son équipe, des projets dignes de mention, mais malheureusement nos sources d'information étant exclusivement les procès-verbaux du conseil, on ne retrace plus certaines années, entre autres celle de 1969. »

29.08.1967 Il est proposé et unanimement résolu que le frère Romuald D'Amours soit nommé président du congrès régional qui aura lieu le 24 septembre 1967. Le frère Ernest Mallandain s'occupera de la publicité dans le dépliant du congrès, tandis que le frère Laurent Dubé en sera le publiciste.

16.09.1967 Le frère Ernest Mallandain nous fait la proposition suivante : de s'occuper lui-même de la salle pendant 6 semaines afin de vérifier la rentabilité de celle-ci, et il présentera un rapport après cette période. Dans des procès-verbaux subséquents, on fait mention que cette initiative du frère Mallandain a porté des fruits et que, de plus, son mandat s'est échelonné sur quelques années.

15.10.1967 Après avoir reçu des soumissions de compagnies d'assurance, il est proposé par le frère André Ruest et appuyé par le frère Théo Sirois d'accepter la proposition de la Société des Artisans, laquelle permettra au conseil d'économiser 500 \$ annuellement et tous les membres pourront être admis sans examen médical et sans restriction.

19.11.1967 Le frère Éric Bourget se lève pour appuyer et expliquer les mesures drastiques d'austérité qui sont mises en application pour le bien de tous les Chevaliers de Colomb du Conseil 2843 afin que tous soient bien au courant de la situation qui prévaut actuellement.

- 21.01.1968 *Le frère Ernest Mallandain présente un rapport des activités de la salle gérées par le Club colombien et dont il est le président. Après 14 jours d'opération, le revenu net s'élève à 1 493,04 \$.*
- 17.02.1968 *Concernant le Club colombien, il est proposé et résolu d'engager la firme Casgrain et Crevier afin d'obtenir les lettres patentes qui nous permettront d'avoir plus de protection concernant les activités que l'on veut mettre de l'avant dans les prochains mois.*
- 18.02.1968 *Proposé par le frère Pierre Thériault et secondé par le frère Yvon Couture que le frère Jacques Lafontaine soit nommé président de la journée colombienne.*
- 18.02.1968 *Notre grand chevalier nous fait part qu'il a organisé un souper le dimanche 24 mars à l'Hôtel Normandie en l'honneur de M^{sr} Louis Lévesque. La tenue de cette activité a été décidée à la suite d'une rencontre qu'il a eue avec notre archevêque et au cours de laquelle notre grand chevalier fut très impressionné par l'approche humaine qui se dégageait de cet homme en autorité.*
- 18.02.1968 *Le frère Henri Jacob fait une intervention concernant les travaux majeurs de réfection à la cathédrale et il propose une collecte spéciale pour acheter de l'ameublement nécessaire au culte. Proposition acceptée à l'unanimité.*
- 20.09.1969 *Au cours de cette assemblée de l'exécutif, des discussions ont lieu au sujet de la suspension de notre conseil par le Conseil suprême si les arrérages ne sont pas payés dans les plus brefs délais.*
- À cette même réunion, il a été décidé que rétroactivement au 1^{er} juillet une nouvelle comptabilité serait mise en place exigeant la présence du grand chevalier, des trois syndics, du secrétaire financier et du secrétaire-trésorier pour pouvoir autoriser des dépenses par le Conseil 2843.*